

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: 5

Artikel: Une police guidée par le reseignement?
Autor: Birrer, Stéphane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sécurité

Une police guidée par le renseignement ?

Stéphane Birrer

Chef de la Direction du Renseignement, de l'Information et de la Stratégie de la Police cantonale vaudoise, Docteur de l'Ecole des sciences criminelles de Lausanne

Depuis plusieurs décennies, la police a pris conscience de l'importance de disposer de renseignements pour mener à bien ses actions. L'enquête judiciaire est un exemple de missions policières qui nécessitent de rechercher, collecter, collationner, comparer, analyser des informations et finalement diffuser le renseignement qui permettra de résoudre l'éénigme. Ce processus – ou cycle du renseignement – est permanent pour la prise en charge tactique des affaires. Prenons l'exemple d'une mort suspecte, il s'agira de rechercher tous les éléments matériels pouvant expliquer la mort, mais également les personnes rencontrées et les activités du défunt peu avant son décès. Cette recherche de renseignement, notamment par une enquête de voisinage amène une quantité d'information qu'il s'agit d'analyser pour en extraire un renseignement utile. Ces derniers déclencheront d'autres opérations de police, par exemple l'analyse de la bande vidéo d'un magasin où la victime s'est rendue peu avant de mourir, amenant à nouveau des éléments qui permettront de confondre les auteurs, de comprendre leurs mobiles et le déroulement du drame.

En revanche, à un niveau opératif ou stratégique, le réflexe renseignement n'est pas encore systématiquement intégré dans toutes les organisations policières et pour toutes les thématiques traitées dans le domaine de la sécurité.

La Police cantonale vaudoise a été pionnière sous l'ère du Commandant Pierre Aepli avec la création en 1990 d'une Coordination judiciaire chargée de suivre la situation, d'analyser les délits potentiellement sériels ou dont les auteurs sont des itinérants. L'évolution d'une délinquance locale vers une criminalité importée, de plus en plus mobile, a obligé les services de police à analyser les délits et leurs auteurs sous une approche différente. Basée sur une approche situationnelle, bien connue des criminologues, les délits ont été classifiés en phénomène bien plus utile que la codification juridique des articles de loi. Les événements sont ensuite analysés selon des

Ci-contre: rapport de renseignement. La criminalité transfrontalière, organisée, nécessite des collaborations étroites en matière d'entraide judiciaire et de renseignement.

Toutes les photos © Police cantonale vaudoise.

paramètres spatio-temporels et avec les informations connexes telles que les traces matérielles (ADN, trace de semelles, imagerie, etc.). Ces données structurées sont enregistrées dans une mémoire (système d'information) qui facilite le travail des analystes dans la détection de séries, de récurrences.

Dès la mise en lumière d'un tel problème de sécurité, les responsables opérationnels recherchent la meilleure solution pour le juguler. Il peut s'agir d'opérations d'enquête judiciaire, de surveillances policières, de médiation, ou simplement des mesures de communications préventives par le biais des médias ou d'autres organismes. L'analyse systématique et permanente des infractions portées à la connaissance de la police a permis de détecter un phénomène particulier. Des auteurs prennent contact téléphoniquement avec des personnes âgées en utilisant l'annuaire téléphonique et sélectionnant des prénoms « anciens. » Les délinquants parviennent à se faire passer pour un familier dans le besoin et convainquent la victime d'aller chercher de l'argent à la banque / poste pour le remettre à une prétendue personne de confiance (un complice). Plusieurs centaines de milliers de francs ont ainsi été subtilisés à différentes victimes en moins d'une année. Après divers messages passés dans les médias ou en ciblant les personnes âgées, le nombre de délits n'a que peu baissé. Un établissement financier a accepté de sensibiliser ses clients âgés venant retirer une forte somme par le biais d'un entretien pour vérifier le bien-fondé de son retrait et pour détecter l'arnaque. Plusieurs cas ont ainsi pu être évités, ce qui s'est vu par une baisse de ce phénomène. La solution n'a cependant pas encore pu être généralisée à tous les établissements financiers.

Les problèmes sécuritaires ne sont pas uniquement liés aux infractions pénales. L'ordre public est également au cœur des préoccupations. Quelles sont les prochaines manifestations à risque ?, y a-t-il des velléités de rassemblement de groupes à risque (extrémistes de gauche ou de droite, mouvement éco-terroriste ou anarchiste, etc.) ?,

quels sont les personnalités bénéficiant d'une protection présentes sur le territoire ?, où sont les points de fixation du trafic de stupéfiants ?, quels sont les individus qui se radicalisent ? Il s'agit à chaque fois de pouvoir répondre à ces questions et d'assurer un suivi permanent de ces problèmes potentiels pour y répondre à temps.

Une veille OSINT permet de détecter les informations publiées par la partie adverse, en particulier sur les réseaux sociaux. Plusieurs organisations y annoncent leur intention de manifestation pour soutenir une cause. L'intérêt porté à la publication permet d'évaluer l'affluence possible, respectivement le niveau de risque en fonction du profil des personnes concernées. Il s'agit de bien connaître la partie adverse et le milieu.

Les personnes de confiance, appelées parfois « informateurs », apportent également des informations essentielles pour la police. Le policier, en sa qualité d'agent du renseignement, est amené à entretenir ses sources HUMINT dans le respect des bases légales. Cette mission délicate nécessite de l'expérience, une bonne formation et un encadrement.

Naturellement, les informations obtenues dans le cadre des investigations policières doivent également être exploitées. En recoupant les auditions de différents voleurs, il est parfois possible d'identifier un magasin qui recèle le butin. Ces éléments déclenchent de nouvelles investigations et permettent de mieux comprendre la situation criminelle. Les écoutes téléphoniques (SIGINT) qui sont réalisées (uniquement dans le cadre de certaines procédures pénales, sous le contrôle de la justice) sont également des sources d'information très utiles pour la police.

Au niveau local – à l'exception des grandes villes - la quantité restreinte d'informations permet aux responsables d'avoir une bonne vue d'ensemble des questions de sécurité et d'y répondre avec les moyens subordonnés ou avec les partenaires du terrain. A un échelon supérieur (régional, cantonal, national ou international), il est nécessaire d'avoir des entités centralisatrices de ces renseignements. Chaque semaine, un rapport réunit les spécialistes du renseignement (dans les différents domaines) et les responsables opérationnels pour un point de situation de la semaine écoulée (événements particuliers), des événements de la semaine en cours et des événements planifiés. Un suivi de la situation permet d'avoir une vision globale des situations en cours ou à venir qui peuvent générer un engagement particulier (sortant du cours normal de l'activité quotidienne). L'échelon supérieur (commandement de la Police cantonale) est renseigné des situations problématiques, en particulier celles pouvant avoir un impact médiatique ou politique. Le commandement fixe des objectifs stratégiques pour chaque mois de l'année en fonction des problèmes détectés. Par exemple, un effort spécifique a été apporté durant l'été 2015 sur les vols à la tire lors des festivals (Paléo, Montreux Jazz, etc.), ce phénomène ayant été particulièrement problématique les années précédentes.



Au niveau stratégique, un extrait mensuel statistique permet de déterminer les domaines qui doivent faire l'objet de mesures particulières. Au niveau opérationnel, des techniques de data mining sont actuellement testées pour déterminer leur pertinence. Cette démarche d'évaluation est indispensable au vu des pressions exercées par les vendeurs de solutions informatiques de « predictive policing. » Si la technique aide l'analyste dans son travail, son expertise reste indispensable à l'interprétation des données et à la diffusion de renseignements utiles à l'action.

Un suivi quantitatif permet de détecter les événements qui sortent de la normalité. Le graphique représente la somme cumulée des événements ayant abouti à la police pour des problèmes de bruits pour les trois dernières années et pour l'année en cours.

Le renseignement doit devenir une culture d'entreprise où chaque collaborateur sait ce qu'il doit observer (on ne recherche que ce que l'on connaît) et ce qui doit être collecté et à qui cette donnée doit être transmise pour qu'elle puisse être analysée (besoins généraux ou

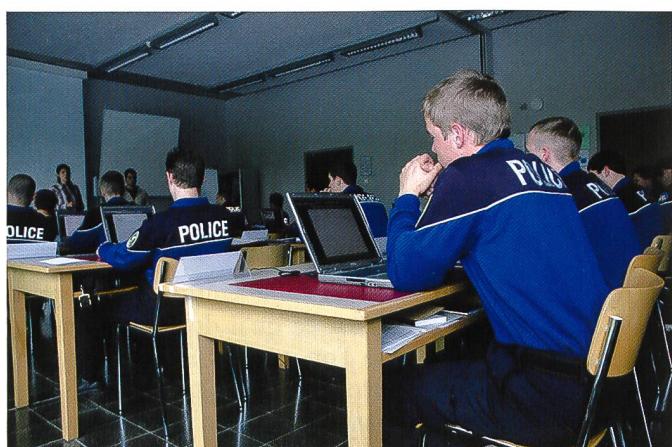


Cours de formation au tir (en haut), workshop sur la gestion du stress et cours à l'académie de police de Savatan.

particuliers en renseignement). Chaque agent est un senseur, un capteur. Des unités doivent être capables de traiter ces informations (évaluer la pertinence, mettre en relation, contextualiser, définir le niveau de risque, codifier, mémoriser) et ce pour tous les domaines de la sécurité dont la responsabilité incombe à la police. Un réseau de renseignement doit permettre de faire circuler les informations entre les partenaires (polices communales, corps des gardes-frontière, police ferroviaire, armée, fedpol, service de renseignement, sécurité privée, etc.).

L'information, c'est le pouvoir! Cet adage implique parfois la volonté de certains cadres à conserver le renseignement dans leur main ou du moins sous leur responsabilité directe. Le partage du renseignement implique de s'exposer à la critique sur les mesures prises face à ces informations. Dans une organisation policière fédéraliste au niveau national, puis parfois découpée en de nombreux corps de police au niveau cantonal, il est difficile de partager « librement » ses structures de renseignements et le fruit du travail. Seule la confiance entre les personnes permet de surmonter ces réticences. Le renseignement est une fonction clé des organisations policières. Au niveau tactique, son intégration est historique et ne pose que peu de difficultés. Aux échelons supérieurs, le concept de police guidée par le renseignement (intelligence-led policing) a fait évoluer les corps de police pour une meilleure attribution des ressources (forcément limitées) sur les problèmes graves ou récurrents. Son implantation est forte dans les pays anglo-saxons, mais le concept devient de plus en plus présent en Suisse également. La police vaudoise a déployé les prémisses d'un tel modèle avant sa conceptualisation par la création d'une Coordination judiciaire. La création récente d'une direction du renseignement (domaine de base de la conduite 2) doit permettre à terme de généraliser à toutes les missions de la police le principe de diminuer et prévenir la criminalité et de perturber l'activité des auteurs en utilisant une approche managériale du haut vers le bas, en utilisant le renseignement pour décider objectivement des ressources allouées et pour focaliser ses actions sur les problèmes principaux.

S. B.



Le lecteur intéressé peut compléter sa lecture par les ouvrages suivants : Ratcliffe J. (2008). *Intelligence-Led Policing*. Willan Publishing, Cullompton, UK

Birrer S. (2010). *Analyse systématique et permanente de la délinquance sérielle*. Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

Lemieux F. (2006). *Normes et pratiques en matière de renseignement criminel*, une comparaison internationale. Les presses de l'Université Laval, Canada.